

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE ST VALERY EN CAUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760655700015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SAINT VALERY EN CAUX

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNAL M14 (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I – Informations générales (6)

A – Informations statistiques, fiscales et financières	4
B – Modalités de vote du budget	5

II – Présentation générale du budget

A1 – Vue d'ensemble – Sections	6
A2 – Vue d'ensemble – Section de fonctionnement – Chapitres	7
A3 – Vue d'ensemble – Section d'investissement – Chapitres	9
B1 – Balance générale du budget – Dépenses	11
B2 – Balance générale du budget – Recettes	13

III – Vote du budget

A1 – Section de fonctionnement – Détail des dépenses	15
A2 – Section de fonctionnement – Détail des recettes	17
B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses	19
B2 – Section d'investissement – Détail des recettes	21
B3 – Opérations d'équipement – Détail des chapitres et articles	23

IV – Annexes (7)

A – Eléments du bilan

A1 – Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 – Présentation croisée par fonction – Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 – Présentation croisée par fonction – Détail investissement	Sans Objet
A2.1 – Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie	28
A2.2 – Etat de la dette – Répartition par nature de dette	29
A2.3 – Etat de la dette – Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 – Etat de la dette – Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 – Etat de la dette – Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 – Etat de la dette – Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 – Etat de la dette – Autres dettes	Sans Objet
A3 – Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 – Etat des provisions	Sans Objet
A5 – Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 – Equilibre des opérations financières – Dépenses	36
A6.2 – Equilibre des opérations financières – Recettes	37
A7.1.1 – Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 – Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Sans Objet
A 7.2.1 – Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Sans Objet
A 7.2.2 – Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Sans Objet
A8 – Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 – Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B – Engagements hors bilan

B1.1 – Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 – Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 – Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 – Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 – Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 – Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	41
B2.1 – Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 – Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 – Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C – Autres éléments d'informations

C1.1 – Etat du personnel	43
C2 – Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	46
C3.1 – Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	47
C3.2 – Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 – Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 – Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D – Décision en matière de taux de contributions directes – Arrêté et signatures

D1 – Décision en matière de taux de contribution directes	49
D2 – Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 76655	VILLE DE ST VALERY EN CAUX Budget COMMUNAL M14	BP 2021
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 167
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	629
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 487 892,00	5 086 476,00	935,76	960,16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 443,71	1 212,00
2	Produit des impositions directes/population	358,60	719,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 348,95	1 433,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	377,89	465,00
5	Encours de dette/population	623,78	889,00
6	DGF/population	209,26	244,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,38 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	133,29 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,01 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	46,24 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 218 135,29	5 623 122,52
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 595 012,77
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 218 135,29	6 218 135,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 573 109,97	2 356 485,81
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	479 771,58	26 507,48
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 669 888,26
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 052 881,55	3 052 881,55

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 271 016,84	9 271 016,84
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 404 341,60	0,00	2 081 096,36	2 081 096,36	2 081 096,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 923 843,00	0,00	3 030 708,00	3 030 708,00	3 030 708,00
014	Atténuations de produits	83 500,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
65	Autres charges de gestion courante	407 587,00	0,00	467 860,00	467 860,00	467 860,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 819 271,60	0,00	5 672 664,36	5 672 664,36	5 672 664,36
66	Charges financières	35 759,59	0,00	32 822,30	32 822,30	32 822,30
67	Charges exceptionnelles	292 125,00	0,00	310 436,95	310 436,95	310 436,95
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 147 156,19	0,00	6 015 923,61	6 015 923,61	6 015 923,61
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	229 661,29		202 211,68	202 211,68	202 211,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		229 661,29		202 211,68	202 211,68	202 211,68
TOTAL		5 376 817,48	0,00	6 218 135,29	6 218 135,29	6 218 135,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 218 135,29
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	87 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	416 760,50	0,00	351 210,95	351 210,95	351 210,95
73	Impôts et taxes	2 985 740,00	0,00	3 306 735,00	3 306 735,00	3 306 735,00
74	Dotations et participations	1 350 334,29	0,00	1 505 202,00	1 505 202,00	1 505 202,00
75	Autres produits de gestion courante	268 500,00	0,00	395 050,00	395 050,00	395 050,00
Total des recettes de gestion courante		5 108 334,79	0,00	5 610 197,95	5 610 197,95	5 610 197,95
76	Produits financiers	279,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	10 876,00	10 876,00	10 876,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 115 613,79	0,00	5 621 073,95	5 621 073,95	5 621 073,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 187,57		2 048,57	2 048,57	2 048,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 187,57		2 048,57	2 048,57	2 048,57
TOTAL		5 117 801,36	0,00	5 623 122,52	5 623 122,52	5 623 122,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	595 012,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 218 135,29
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	200 163,11	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 080,00	13 438,39	12 120,00	12 120,00	25 558,39
204	Subventions d'équipement versées	5 867,10	0,00	2 933,55	2 933,55	2 933,55
21	Immobilisations corporelles	78 661,61	6 483,63	500 350,73	500 350,73	506 834,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 888 252,32	451 269,56	579 490,78	579 490,78	1 030 760,34
	Total des opérations d'équipement	8 580,00	8 580,00	0,00	0,00	8 580,00
	Total des dépenses d'équipement	1 982 441,03	479 771,58	1 094 895,06	1 094 895,06	1 574 666,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	257 051,47	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 816 410,47	0,00	1 476 166,34	1 476 166,34	1 476 166,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 073 461,94	0,00	1 476 166,34	1 476 166,34	1 476 166,34
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 055 902,97	479 771,58	2 571 061,40	2 571 061,40	3 050 832,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 187,57		2 048,57	2 048,57	2 048,57
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 187,57		2 048,57	2 048,57	2 048,57
	TOTAL	4 058 090,54	479 771,58	2 573 109,97	2 573 109,97	3 052 881,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 052 881,55

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 712 199,46	26 507,48	1 398 891,73	1 398 891,73	1 425 399,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 120,41	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 017 319,87	26 507,48	1 798 891,73	1 798 891,73	1 825 399,21
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	381 711,07	0,00	179 500,00	179 500,00	179 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 882,40	0,00	5 882,40	5 882,40	5 882,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
	Total des recettes financières	388 593,47	0,00	355 382,40	355 382,40	355 382,40
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 405 913,34	26 507,48	2 154 274,13	2 154 274,13	2 180 781,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	229 661,29		202 211,68	202 211,68	202 211,68
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	229 661,29		202 211,68	202 211,68	202 211,68

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 635 574,63	26 507,48	2 356 485,81	2 356 485,81	2 382 993,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	669 888,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 052 881,55
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	200 163,11
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 081 096,36		2 081 096,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 030 708,00		3 030 708,00
014	Atténuations de produits	93 000,00		93 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	467 860,00		467 860,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	32 822,30	0,00	32 822,30
67	Charges exceptionnelles	310 436,95	0,00	310 436,95
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	202 211,68	202 211,68
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 015 923,61	202 211,68	6 218 135,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 218 135,29
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 048,57	2 048,57
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 476 166,34	0,00	1 476 166,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 580,00		8 580,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	25 558,39	0,00	25 558,39
204	Subventions d'équipement versées	2 933,55	0,00	2 933,55
21	Immobilisations corporelles (6)	506 834,36	0,00	506 834,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 030 760,34	0,00	1 030 760,34
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 050 832,98	2 048,57	3 052 881,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 052 881,55
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	52 000,00		52 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	351 210,95		351 210,95
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 306 735,00		3 306 735,00
74	Dotations et participations	1 505 202,00		1 505 202,00
75	Autres produits de gestion courante	395 050,00	0,00	395 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 876,00	2 048,57	12 924,57
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 621 073,95	2 048,57	5 623 122,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	595 012,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 218 135,29
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 500,00	0,00	179 500,00
13	Subventions d'investissement	1 425 399,21	0,00	1 425 399,21
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 882,40	0,00	5 882,40
28	Amortissement des immobilisations		202 211,68	202 211,68
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	170 000,00		170 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 180 781,61	202 211,68	2 382 993,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	669 888,26
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 052 881,55
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 404 341,60	2 081 096,36	2 081 096,36
60611	Eau et assainissement	40 000,00	56 460,00	56 460,00
60612	Energie - Electricité	280 000,00	290 000,00	290 000,00
60613	Chauffage urbain	239 875,00	210 000,00	210 000,00
60622	Carburants	30 000,00	32 000,00	32 000,00
60623	Alimentation	160 000,00	174 000,00	174 000,00
60631	Fournitures d'entretien	35 000,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 845,52	8 500,00	8 500,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	4 500,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	6 240,00	6 240,00
6067	Fournitures scolaires	12 550,00	22 300,00	22 300,00
6068	Autres matières et fournitures	35 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Contrats de prestations de services	44 055,00	72 000,00	72 000,00
6132	Locations immobilières	2 500,00	22 160,00	22 160,00
6135	Locations mobilières	17 000,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	595 012,77	595 012,77
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	40 017,86	40 017,86
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	3 500,00	3 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 500,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6161	Multirisques	36 000,00	35 900,00	35 900,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	14 300,00	14 300,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	4 170,35	6 760,00	6 760,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	45,73	45,73	45,73
6226	Honoraires	19 630,00	23 000,00	23 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 770,00	35 000,00	35 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	0,00	1 200,00	1 200,00
6257	Réceptions	500,00	1 600,00	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	42 000,00	36 000,00	36 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 000,00	9 200,00	9 200,00
63512	Taxes foncières	130 000,00	130 500,00	130 500,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 700,00	2 700,00	2 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 923 843,00	3 030 708,00	3 030 708,00
6218	Autre personnel extérieur	6 700,00	200,00	200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 733,00	9 100,00	9 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 787,00	28 715,00	28 715,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 272,00	5 448,00	5 448,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 794 570,00	1 838 128,00	1 838 128,00
64131	Rémunérations non tit.	209 115,00	232 468,00	232 468,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 700,00	8 987,00	8 987,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300 170,00	314 441,00	314 441,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	479 725,00	509 115,00	509 115,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 470,00	9 287,00	9 287,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	225,00	231,00	231,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	26 376,00	26 588,00	26 588,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuations de produits	83 500,00	93 000,00	93 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	3 500,00	3 000,00	3 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	80 000,00	90 000,00	90 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	407 587,00	467 860,00	467 860,00
6531	Indemnités	115 200,00	105 200,00	105 200,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 900,00	12 000,00	12 000,00
6535	Formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	70,00	70,00	70,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	15 740,00	15 740,00
6553	Service d'incendie	108 093,00	109 585,00	109 585,00
65548	Autres contributions	32 098,00	31 510,00	31 510,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 724,00	22 750,00	22 750,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	60 000,00	60 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	85 000,00	103 500,00	103 500,00
65888	Autres	2,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 819 271,60	5 672 664,36	5 672 664,36
66	Charges financières (b)	35 759,59	32 822,30	32 822,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 780,80	32 146,53	32 146,53
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 521,21	-24,23	-24,23
6616	Intérêts bancaires, opérat ^o financement	500,00	700,00	700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	292 125,00	310 436,95	310 436,95
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 125,00	19 436,95	19 436,95
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	291 000,00	291 000,00	291 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 147 156,19	6 015 923,61	6 015 923,61
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	229 661,29	202 211,68	202 211,68
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 200,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	228 461,29	202 211,68	202 211,68
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		229 661,29	202 211,68	202 211,68
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		229 661,29	202 211,68	202 211,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 376 817,48	6 218 135,29	6 218 135,29

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 218 135,29
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 024,23
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-24,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	87 000,00	52 000,00	52 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	87 000,00	52 000,00	52 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	416 760,50	351 210,95	351 210,95
7023	Menus produits forestiers	500,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	11 000,00	11 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	108 360,50	61 000,00	61 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 400,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	8 000,00	8 500,00	8 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 000,00	80 060,95	80 060,95
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	3 200,00	2 700,00	2 700,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	1 300,00	1 400,00	1 400,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	177 000,00	150 000,00	150 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	42 000,00	36 500,00	36 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	50,00	50,00
73	Impôts et taxes	2 985 740,00	3 306 735,00	3 306 735,00
73111	Impôts directs locaux	1 175 824,00	1 230 000,00	1 230 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	76 186,00	75 035,00	75 035,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	178 729,00	177 000,00	177 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	13 240,00	12 250,00	12 250,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 457,00	30 600,00	30 600,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	755 831,00	876 531,00	876 531,00
73221	FNGIR	423 151,00	423 151,00	423 151,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 200,00	600,00	600,00
7323	Revers. pré. de l'Etat sur le PBJ	0,00	65 000,00	65 000,00
7336	Droits de place	25 000,00	20 000,00	20 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	40 640,00	41 568,00	41 568,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	90 000,00	90 000,00
7362	Taxes de séjour	20 000,00	35 000,00	35 000,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	274 482,00	230 000,00	230 000,00
74	Dotations et participations	1 350 334,29	1 505 202,00	1 505 202,00
7411	Dotations forfaitaire	630 058,00	630 000,00	630 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	242 556,00	242 000,00	242 000,00
744	FCTVA	1 685,45	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	891,25	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	7 000,00	5 100,00	5 100,00
7473	Participat° Départements	9 700,00	5 100,00	5 100,00
7478	Participat° Autres organismes	800,00	407,00	407,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	117 984,59	128 000,00	128 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	219 284,00	217 660,00	217 660,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	56 322,00	56 500,00	56 500,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 994,00	1 900,00	1 900,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 035,00	3 000,00	3 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	50 524,00	50 500,00	50 500,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	8 500,00	12 130,00	12 130,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	149 905,00	149 905,00
75	Autres produits de gestion courante	268 500,00	395 050,00	395 050,00
752	Revenus des immeubles	262 000,00	289 200,00	289 200,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	6 500,00	105 850,00	105 850,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 108 334,79	5 610 197,95	5 610 197,95
76	Produits financiers (b)	279,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	279,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	10 876,00	10 876,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 000,00	10 876,00	10 876,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 115 613,79	5 621 073,95	5 621 073,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 187,57	2 048,57	2 048,57
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 187,57	2 048,57	2 048,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 187,57	2 048,57	2 048,57
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 117 801,36	5 623 122,52	5 623 122,52

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	595 012,77
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 218 135,29

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 080,00	12 120,00	12 120,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 080,00	12 120,00	12 120,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 867,10	2 933,55	2 933,55
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 867,10	2 933,55	2 933,55
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	78 661,61	500 350,73	500 350,73
2111	Terrains nus	0,00	202 815,30	202 815,30
21318	Autres bâtiments publics	0,00	200 997,42	200 997,42
2152	Installations de voirie	198,12	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 605,49	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 644,81	9 437,04	9 437,04
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	300,00	300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 033,36	1 130,00	1 130,00
2181	Installat° générales, agencements	726,15	1 988,78	1 988,78
2182	Matériel de transport	22 176,10	22 000,00	22 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 360,05	12 181,43	12 181,43
2184	Mobilier	4 183,36	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 734,17	48 500,76	48 500,76
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 888 252,32	579 490,78	579 490,78
2313	Constructions	1 888 252,32	579 490,78	579 490,78
4064	Opération d'équipement n° 4064 (5)	8 580,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 982 441,03	1 094 895,06	1 094 895,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	257 051,47	0,00	0,00
1021	Dotation	257 051,47	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 816 410,47	1 476 166,34	1 476 166,34
1641	Emprunts en euros	1 816 410,47	1 476 166,34	1 476 166,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 073 461,94	1 476 166,34	1 476 166,34
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 055 902,97	2 571 061,40	2 571 061,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 187,57	2 048,57	2 048,57
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 187,57	2 048,57	2 048,57
13911	Etat et établissements nationaux	1 709,00	1 709,00	1 709,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	139,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	87,22	87,22	87,22
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	192,00	192,00	192,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupés	60,35	60,35	60,35
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 187,57	2 048,57	2 048,57
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 058 090,54	2 573 109,97	2 573 109,97
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)			479 771,58	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 052 881,55	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 712 199,46	1 398 891,73	1 398 891,73
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	262 303,64	162 303,64	162 303,64
1322	Subv. non transf. Régions	473 548,09	473 548,09	473 548,09
1323	Subv. non transf. Départements	253 867,73	50 000,00	50 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	35 000,00	30 000,00	30 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 440,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	383 040,00	383 040,00	383 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 120,41	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 120,41	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 017 319,87	1 798 891,73	1 798 891,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	381 711,07	179 500,00	179 500,00
10222	FCTVA	366 711,07	162 000,00	162 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	17 500,00	17 500,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 882,40	5 882,40	5 882,40
274	Prêts	6 882,40	5 882,40	5 882,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes financières		388 593,47	355 382,40	355 382,40
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 405 913,34	2 154 274,13	2 154 274,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	229 661,29	202 211,68	202 211,68
2802	Frais liés à la réalisation des document	14 221,24	12 337,74	12 337,74
28031	Frais d'études	4 780,00	4 780,00	4 780,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	235,86	235,86	235,86
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	414,27	512,05	512,05
28041632	ADM : Bâtiments, installations	7 333,33	7 333,33	7 333,33
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 730,00	117,00	117,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 943,70	0,00	0,00
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	426,72	426,72	426,72
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	1 064,92	1 064,92
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	7 097,40	7 097,40	7 097,40
28051	Concessions et droits similaires	1 913,93	1 169,86	1 169,86
28132	Immeubles de rapport	371,00	371,00	371,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 352,54	2 352,54	2 352,54
28152	Installations de voirie	1 847,50	2 045,62	2 045,62
281534	Réseaux d'électrification	3 679,43	4 053,13	4 053,13
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 414,92	2 187,51	2 187,51
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 069,46	16 069,46	16 069,46
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 908,63	1 653,54	1 653,54
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	591,15	591,15
28182	Matériel de transport	49 516,43	34 941,18	34 941,18
28183	Matériel de bureau et informatique	18 925,42	22 706,55	22 706,55
28184	Mobilier	6 189,05	6 088,46	6 088,46
28188	Autres immo. corporelles	86 290,46	74 076,66	74 076,66
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		229 661,29	202 211,68	202 211,68
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		229 661,29	202 211,68	202 211,68

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 635 574,63	2 356 485,81	2 356 485,81
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		26 507,48
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		669 888,26
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 052 881,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4064 (1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT DU FRONT DE MER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 935 414,35	a 8 580,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 935 414,35	8 580,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 832 418,27	8 580,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	102 996,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 580,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 476 166	1 027 930	4 400	10 112	5 108	11 654	0	0	0	35 691	0	2 571 061
- Equipements municipaux (2)		1 027 930	4 400	10 112	5 108	8 720	0	0	0	35 691	0	1 091 962
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	2 934	0	0	0	0	0	2 934
- Opérations financières	1 476 166											1 476 166
Dépenses d'ordre	2 049											2 049
Total dépenses de l'exercice	1 478 215	1 027 930	4 400	10 112	5 108	11 654	0	0	0	35 691	0	2 573 110
RAR N-1 et reports	0	403 552	0	234	1 731	11 714	0	0	0	62 540	0	479 772
Total cumulé dépenses d'investissement	1 478 215	1 431 483	4 400	10 346	6 839	23 368	0	0	0	98 231	0	3 052 882
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	951 712	1 404 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 356 486
RAR N-1 et reports	669 888	21 507	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	696 396
Total cumulé recettes d'investissement	1 621 600	1 426 282	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	3 052 882

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 157 832	1 865 700	121 972	973 470	732 213	372 457	61 500	0	0	922 916	10 076	6 218 135
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 157 832	1 865 700	121 972	973 470	732 213	372 457	61 500	0	0	922 916	10 076	6 218 135
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 303 474	467 851	0	168 185	13 457	63 630	1 400	150 000	0	74 000	381 126	5 623 123
RAR N-1 et reports	595 013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	595 013
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 898 486	467 851	0	168 185	13 457	63 630	1 400	150 000	0	74 000	381 126	6 218 135

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
		1 478 215	1 431 483	4 400	10 346	6 839	23 368	0	0	0	98 231	0	3 052 882
Total dépenses investissement		1 478 215	1 431 483	4 400	10 346	6 839	23 368	0	0	0	98 231	0	3 052 882
Dépenses réelles		1 476 166	1 431 483	4 400	10 346	6 839	23 368	0	0	0	98 231	0	3 050 833
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		1 476 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 476 166
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	23 458	0	0	2 100	0	0	0	0	0	0	25 558
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	2 934	0	0	0	0	0	2 934
21 Immobilisations corporelles		0	438 694	4 400	10 112	3 008	8 720	0	0	0	41 900	0	506 834
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	969 331	0	234	1 731	3 134	0	0	0	56 331	0	1 030 760
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	8 580	0	0	0	0	0	8 580
4064 REAMENAGEMENT DU FRONT DE MER		0	0	0	0	0	8 580	0	0	0	0	0	8 580
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		2 049	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 049
040 Opérat° ordre transfert entre sections		2 049	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 049
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RÉCETTES

RÉCETTES													
		951 712	1 426 282	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	2 382 983
Total recettes investissement		951 712	1 426 282	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	2 382 983
Recettes réelles		749 500	1 426 282	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	2 180 782
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations		170 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000
10 Dotations, fonds divers et réserves		179 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	179 500

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	1 420 399	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	1 425 399
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA, Régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	5 882	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 882
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		202 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 212
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	202 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 212
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		1 157 832	1 865 700	121 972	973 470	732 213	372 457	61 500	0	0	922 916	10 076	6 218 135
Total dépenses de fonctionnement		1 157 832	1 865 700	121 972	973 470	732 213	372 457	61 500	0	0	922 916	10 076	6 218 135
Dépenses réelles		955 620	1 865 700	121 972	973 470	732 213	372 457	61 500	0	0	922 916	10 076	6 015 924
011	Charges à caractère général	720 213	521 366	5 900	340 625	68 595	162 865	1 500	0	0	250 893	9 200	2 081 096
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 164 769	116 072	578 524	360 728	138 592	0	0	0	672 023	0	3 030 708
014	Atténuations de produits	93 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	109 585	161 065	0	54 260	11 950	71 000	60 000	0	0	0	0	467 860
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	32 822	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 822
67	Charges exceptionnelles	0	18 500	0	61	291 000	0	0	0	0	0	876	310 437
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		202 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 212
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	202 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 212

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - Budget COMMUNAL M14 - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 303 474	467 851	0	168 185	13 457	63 630	1 400	150 000	0	74 000	381 126	5 623 123
Recettes réelles		4 301 425	467 851	0	168 185	13 457	63 630	1 400	150 000	0	74 000	381 126	5 621 074
013	Atténuations de charges	0	7 500	0	44 500	0	0	0	0	0	0	0	52 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	126	0	113 485	11 200	0	1 400	150 000	0	54 000	21 000	351 211
73	Impôts et taxes	2 956 735	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	330 000	3 306 735
74	Dotations et participations	1 344 690	149 905	0	10 200	407	0	0	0	0	0	0	1 505 202
75	Autres produits de gestion courante	0	300 320	0	0	1 850	63 630	0	0	0	0	29 250	395 050
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	876	10 876
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		2 049	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 049
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 049	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 049
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 011 412,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 011 412,00									
10000523636	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	24/07/2018		01/11/2018	800 000,00	F		1,620	1,620		T	C	O	A-1
100565	CACIB - BFT	17/12/2010		15/03/2011	524 000,00	F		3,100	3,193		T	X Echéance constante		A-1
100566	CACIB - BFT	17/12/2010		15/07/2011	878 000,00	F		3,100	3,187		T	X Echéance constante		A-1
5474604	Société CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	21/06/2019		05/02/2020	1 809 412,00	F		0,210	0,177		T	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					4 011 412,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 599 301,65				30 846,53	0,00	0,00	4 115,70	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 599 301,65				30 846,53	0,00	0,00	4 115,70	
10000523636		0,00	A-1	710 000,00	17,58		1,620	11 259,00	0,00	0,00	1 809,00	
100565		0,00	A-1	202 599,76	4,92		3,193	5 921,14	0,00	0,00	240,92	
100566		0,00	A-1	370 222,69	5,25		3,187	10 901,79	0,00	0,00	2 065,78	
5474604		0,00	A-1	1 316 479,20	0,83		0,177	2 764,60	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N							Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
Total général		0,00		2 599 301,65					1 457 166,34	30 846,53	0,00	4 115,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 599 301,65	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3 ; multiplicateur Jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur Jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	14-12-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	14/12/2020
L	2031 Frais d'études	3	14/12/2020
L	2032 Frais de recherche et de développement	3	14/12/2020
L	2033 Frais d'insertion	3	14/12/2020
L	20413 Départements - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	14/12/2020
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	30	14/12/2020
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5	14/12/2020
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	14/12/2020
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	40	14/12/2020
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	14/12/2020
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	2	14/12/2020
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	14/12/2020
L	2132 Immeubles de rapport	15	14/12/2020
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	10	14/12/2020
L	2152 Installations de voirie	20	14/12/2020
L	21534 Réseaux d'électrification	15	14/12/2020
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	14/12/2020
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	14/12/2020
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	14/12/2020
L	2182 Matériel de transport	5	14/12/2020
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	14/12/2020
L	2184 Mobilier	10	14/12/2020
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 478 214,91	1 478 214,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 476 166,34	1 476 166,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 476 166,34	1 476 166,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 048,57	2 048,57
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1021	Dotation	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 048,57	2 048,57
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 478 214,91	479 771,58	0,00	1 957 986,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		557 594,08	III 557 594,08
Ressources propres externes de l'année (a)		185 382,40	185 382,40
10222	FCTVA	162 000,00	162 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	17 500,00	17 500,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	5 882,40	5 882,40
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		372 211,68	372 211,68
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	12 337,74	12 337,74
28031	Frais d'études	4 780,00	4 780,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	235,86	235,86
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	512,05	512,05
28041632	ADM : Bâtiments, installations	7 333,33	7 333,33
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	117,00	117,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	426,72	426,72
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	1 064,92	1 064,92
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	7 097,40	7 097,40
28051	Concessions et droits similaires	1 169,86	1 169,86
28132	Immeubles de rapport	371,00	371,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 352,54	2 352,54
28152	Installations de voirie	2 045,62	2 045,62
281534	Réseaux d'électrification	4 053,13	4 053,13
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 187,51	2 187,51
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 069,46	16 069,46
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 653,54	1 653,54
28181	Installations générales, aménagt divers	591,15	591,15
28182	Matériel de transport	34 941,18	34 941,18
28183	Matériel de bureau et informatique	22 706,55	22 706,55
28184	Mobilier	6 088,46	6 088,46
28188	Autres immo. corporelles	74 076,66	74 076,66
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	170 000,00	170 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	557 594,08	26 507,48	669 888,26	0,00	1 253 989,82
---	-------------------	------------------	-------------------	-------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 957 986,49
Ressources propres disponibles	IV	1 253 989,82
Solde	V = IV – II (6)	-703 996,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organe prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements(2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 662 408,00	7 936 781,98											59 360,40	200 310,52
SEMINOR	2009	C	Travaux de réhabilitation Résidence du Bois	CDC	900 000,00	349 891,42	10	A	F	1,50	F		Livret A	1,50		5 951,07	47 046,81	
SEMINOR	2018	C	Travaux Résidence du Bois	CDC	140 000,00	121 317,04	20	A	V	1,35	V		Livret A	1,35		1 722,98	6 311,35	
SEMINOR	2018	C	Travaux Résidence Sontheim (déb rembt 2021)	CDC	2 217 319,00	2 169 782,52	40	A	V	1,35	V		Livret A	1,35				
SEMINOR	2019	C	Travaux Résidence Sontheim (déb rembt 2021)	CDC	552 668,00	538 934,34	40	A	V	0,55	V		Livret A	0,55		24 390,51	47 536,48	
SEMINOR	2019	C	Travaux Résidence Sontheim	CDC	107 332,00	103 322,47	60	A	F	0,55	F		Livret A	0,55		1 658,00	13 733,66	
SEMINOR	2019	C	Travaux Résidence Sontheim	CDC	552 681,00	535 628,52	60	A	F	1,35	F		Livret A	1,35		316,38	2 138,68	
SEMINOR	2019	P	Travaux réalisation crèches (déb rembt 2020)	Caisse Epargne Normande	570 000,00	570 000,00	30	T	F	1,40	F		Livret A	1,40		5 993,57	9 241,21	
																0,00	0,00	

SODINEUF	2020	C	Construction de 21 logements - Résidence Florence Aftaud (déb rembt 2021)	CDC	364 921,00	375 849,40	40	A	V	Livret A	0,30	V	Livret A	0,30					553,22	9 071,60	
SODINEUF	2020	C	Construction de 21 logements - Résidence Florence Aftaud (déb rembt 2021)	CDC	145 277,00	142 579,58	50	A	V	Livret A	0,30	V	Livret A	0,30							
SODINEUF	2020	C	Construction de 21 logements - Résidence Florence Aftaud (déb rembt 2021)	CDC	1 198 307,00	1 174 296,40	40	A	V	Livret A	1,10	V	Livret A	1,10					208,80	2 697,42	
SODINEUF	2020	C	Construction de 21 logements - Résidence Florence Aftaud (déb rembt 2021)	CDC	404 737,00	398 621,94	50	A	V	Livret A	1,10	V	Livret A	1,10					6 301,84	24 010,60	
SODINEUF	2020	C	Construction de 21 logements - Résidence Florence Aftaud (déb rembt 2021)	CDC	315 000,00	305 848,29	30	A	V	Livret A	0,93	V	Livret A	0,93					2 128,49	6 115,06	
SODINEUF	2020	C	Construction de 12 logements - Villa St Parre (déb rembt 2021)	CDC	451 769,00	441 639,74	40	A	V	Livret A	0,55	V	Livret A	0,55					1 401,17	9 151,71	
SODINEUF	2020	C	Construction de 12 logements - Villa St Parre (déb rembt 2021)	CDC	537 149,00	526 933,00	40	A	V	Livret A	1,35	V	Livret A	1,35					1 884,42	10 128,26	
SODINEUF	2020	C	Construction de 12 logements - Villa St Parre (déb rembt 2021)	CDC	89 014,00	87 462,45	50	A	V	Livret A	0,55	V	Livret A	0,55					5 494,30	10 216,00	
SODINEUF	2020	C	Construction de 12 logements - Villa St Parre (déb rembt 2021)	CDC	96 235,00	94 874,97	50	A	V	Livret A	1,35	V	Livret A	1,35					371,30	1 551,55	
TOTAL GENERAL					8 662 408,00	7 938 781,98												59 360,40	200 310,52		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU
BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132	Subvention d'équipement	Participation réfection ÉPI 3 et 7	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	Personne de droit public	2 933,55 €
FONCTIONNEMENT					
6574	Subvention	Subventions associations	-	Personne de droit privé	103 500,00 €
657362	Subvention	Subvention CCAS	CCAS	Personne de droit public	60 000,00 €
67441	Subvention	Subvention Budget Annexe	Budget Annexe Rayon Vert	Personne de droit public	291 000,00 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	2,00	18,00	13,80	1,00	14,80
Adjoint administratif	C	0,00	2,00	2,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		44,00	9,00	53,00	42,26	2,78	45,04
Adjoint technique	C	14,00	9,00	23,00	13,26	2,78	13,86
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien supérieur de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé écoles maternelles principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé écoles maternelles principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des activités physiques et sportives de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des activités physiques et sportives hors cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des activités physiques et sportives hors classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,31	0,00	0,31
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,31	0,00	0,31
Attaché d'animation	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		72,00	12,00	84,00	68,37	3,78	72,15

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
2 Adjoints techniques	C	TECH	348	0,00	A 3-2	CDD TNC
6 Adjoints techniques	C	TECH	348	0,00	A 3-1	CDD TNC
1 Apprenti	N	TECH		0,00	A	A
1 Attaché principal	A	ADM	995	0,00	A 3-3-2°	CDD TC
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-5-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-5-2: emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-5-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-5-4: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-3: emplois des communes et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle. Il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE DE ST VALERY EN CAUX (1).
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2013 - Exploitation d'un camping	SARL CAMPING D'ETENEMARE	SARL CAMPING D'ETENEMARE	Société Française	0,00
01/11/2014 - Exploitation du casino	SOCIETE NOUVELLE DU CASINO	SOCIETE NOUVELLE DU CASINO	Société Française	0,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Intercommunal du Collège de Saint Valery en Caux	21/09/1964	SFP	31 510,00
Communauté de communes de la Côte d'Albâtre	01/01/2002	TPZ	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ESPACE CULTUREL	BUDGET ANNEXE "RAYON VERT "	01/01/2010	N° 07 du 25/05/2009 -	21760655700148	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	5 205 000,00	-8,44	37,12	215,65	1 932 096,00	189,00
TFPNB	72 700,00	0,28	28,89	0,00	21 003,00	0,28
CFE	1 056 000,00	-11,56	10,46	0,00	110 458,00	-11,56
TOTAL	6 333 700,00	-45,64			2 063 557,00	75,50

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES :
 Pour : 21
 Contre : /
 Abstentions : 6

Date de convocation : 31/03/2021

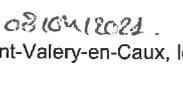
Présenté par Le Maire (1),
 A Saint-Valery-en-Caux, le 06/04/2021
 Le Maire,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Saint-Valery-en-Caux, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUGER Grégoire	
BERTRAND Jacques	
BINARD Marine	
BRETTE Lydie	
CABIN Philippe	
CALTERO Claude	
CHICOT Sophie	Pouvoir Isabelle DUJARDIN
CORCEL Valérie	Pouvoir Jean-François AURY
CORUBLE Martine	
DESERT Claire	
DISTANTE Raphaël	
DUJARDIN Isabelle	
FINTRINI Martine	
GORGIBUS Benjamin	
GOUJON Sophie	
HUE Valérie	Pouvoir Marine BINARD
JOUOT Cassandre	
LE PAIH Martine	
LEBOIS Jean-Claude	
LEPREUX Alain	
MASCRÉ Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

OMER Matthieu	
POLINSKI Luc	
REGENT Benjamin	
SAUVAGEOT Anthony <i>Pouvoir Virginie TORRES</i>	
TORRES Virginie	

08/04/21

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2021 et de la publication le 08/04/2021.
A Saint-Valery-en-Caux, le 06/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

LE MAIRE,


 JEAN-FRANÇOIS CURY

